

LES ACTIVITÉS FLUVIALES ET FLUVESTRES

EDITO

100 km de voies d'eau au service du territoire

Durant le XIX^e et XX^e siècle, l'eau a été associée sur le territoire de la métropole lilloise à des usages domestiques, agricoles, industriels ou de transports de marchandises. Sa présence dans les espaces urbains était perçue négativement, car liée à des problèmes sanitaires et des risques d'inondations. Tout au long de cette période, de nombreux cours d'eau ont donc été asséchés ou déplacés en dehors des centres-villes.

De nos jours, le rapport à l'eau a changé. Si son usage pour des fonctions industrielles et de transports est toujours aussi prégnant, on reconnaît aussi dans le réseau de canaux, rivières et becques un rôle environnemental essentiel, qui constitue « une trame bleue ». La présence de l'eau est également de plus en plus prisée par les habitants et visiteurs à la recherche de lieux paysagers, d'espaces de respiration et de fraîcheur, notamment pendant la période estivale.

Avec la Deûle, la Lys, le canal de Roubaix, et une série de bras et canaux secondaires, la métropole dispose d'une centaine de kilomètres de cours d'eau qui constituent un atout.

Ce flash tourisme a pour objectif de vous présenter la large palette d'activités fluviales et fluvestres, présentes sur le territoire métropolitain, qui se développent pour participer à son rayonnement touristique, culturel et de loisirs.



Michel DELEPAUL

Conseiller métropolitain délégué
au tourisme - tourisme d'affaire -
grands événements touristiques



Marc-Philippe DAUBRESSE

Président de l'Agence
de développement et d'urbanisme
de Lille Métropole

#2

CHIFFRES CLÉS ET TENDANCES

LES ÉQUIPEMENTS EN 2018

100 km
de voies
navigables
ou délaissés
sur la métropole



Source : Voies navigables de France (VNF)

VOIES NAVIGABLES



180
anneaux

Source : ADULM

PORTS ET HALTES

4
ports
fluviaux



Source : VNF



5
haltes
nautiques

Source : VNF

LA FRÉQUENTATION EN 2017

CROISIÈRES ET PROMENADES

7
bateaux
de croisière
accueillis



Source : Port de Lille



59 721
passagers transportés
par les bateaux promenades
implantés
sur le territoire

Source : VNF

PLAISANCE

1 977
passages de bateaux
de plaisance privés
aux écluses



Source : VNF



11
passages de bateaux
de location
aux écluses

Source : VNF

LES ACTIVITÉS FLUVIALES ET FLUVESTRES

L'ACCUEIL DES BATEAUX DE CROISIÈRE

► Définitions (Source : VNF)

Une croisière est un produit clés en main permettant la découverte d'un territoire et de spécialités (culturelles, gastronomiques, historiques) à bord d'un hôtel flottant.

Un paquebot fluvial est un bateau à passagers proposant des croisières avec hébergement, dont la capacité en passagers est supérieure à 50 personnes. Les bateaux ont une longueur comprise entre 90 et 135 m pour les unités les plus récentes.

À l'extrémité du port de Lille, face aux berges du quartier Bois-Blanc, une aire d'accostage est aménagée pour accueillir des paquebots fluviaux. Cette aire propose un espace sécurisé avec gardien, des possibilités d'avitaillement en eau potable, électricité et de gestion des déchets. Cette aire bénéficie d'une bonne accessibilité, car localisée proche des voies autoroutières et de la station de métro « Port de Lille » qui offre un accès direct au centre-ville de Lille. Des parkings sont à disposition à proximité de la passerelle facilitant le stationnement des autocars qui accompagnent les bateaux pour les excursions. 7 à 9 bateaux, en moyenne par an, viennent accoster à Lille.



Croisiériste- Escale du Victor Hugo, CroisiEurope, Octobre 2017
© Port de Lille

L'ACCUEIL DE BATEAUX DE PLAISANCES PRIVÉS

► Définitions (Source : VNF)

Au sein de la plaisance privée, on distingue plusieurs types de bateaux :

- **les bateaux de plaisance non habitables** : ce sont de petites embarcations sans couchages, dédiées à la promenade pour quelques heures ou la journée.

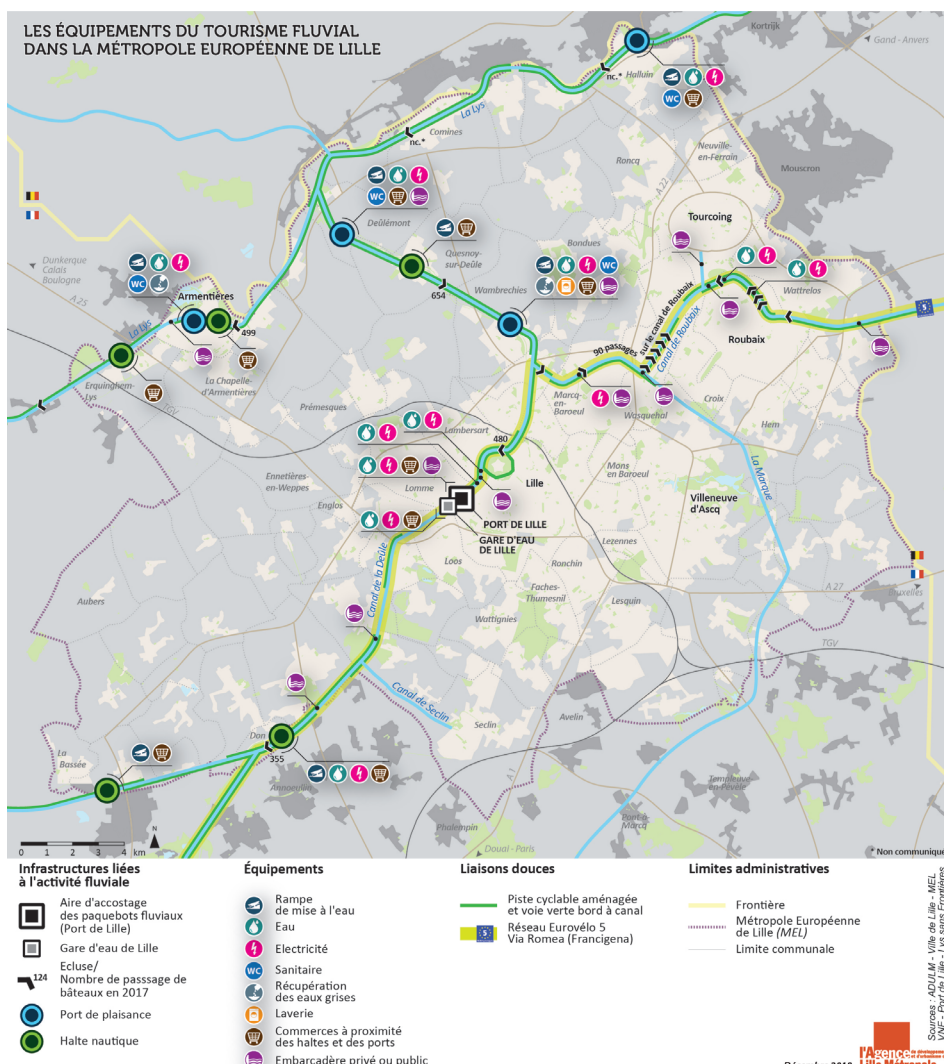
- **les bateaux habitables** : ce sont les vedettes mer-rivière pouvant naviguer en fluvial et en maritime, les péniches regroupant des anciennes péniches type Freycinet, des tjalks, des luxemotors, des narrow boats, les anciens bateaux de location et quelques bateaux neufs issus des chantiers français et européens.

Un accueil de bateaux de plaisances est possible grâce à quatre ports de plaisance et cinq haltes nautiques

Le port d'Halluin (35 anneaux), Deûlémont (42 anneaux) et Wambrechies (30 anneaux) sont des concessions VNF gérées par les mairies. Le port d'Armentières (57 anneaux) est géré par la MEL.

Ces ports présentent chacun des atouts. Le port d'Halluin est situé dans un bel environnement avec plusieurs hectares d'espaces naturels, une plage artificielle, une aire de jeux et des hébergements en bois.

Le port de Deûlémont a une situation privilégiée car localisé à la confluence entre la Lys et la Deûle. Celui de Wambrechies est positionné en plein cœur de ville. Enfin, le port d'Armentières se situe au cœur d'un site « Les Prés du Hem » proposant de nombreuses activités de loisirs : un centre nautique avec une école





Bateaux Promenades © MEL

de voile, une zone pour la baignade, une réserve ornithologique, un restaurant...

Une gare d'eau accueille également depuis de nombreuses années une vingtaine de bateaux résidents à Lille au cœur du quartier Bois Blancs. Un projet de réaménagement de cette gare d'eau et de ses abords a été initié par la Ville de Lille et la MEL qui prévoient de reconfigurer le bassin, sa jetée, et de créer différents équipements (rampe de mise à l'eau, capitainerie, aire de maintenance, halte fluviale pour quinze bateaux...) ainsi qu'une nouvelle place publique.

Ces ports et les haltes nautiques (d'Armentières, Erquinghem-Lys, Quesnoy-sur-Deûle, Don et la Bassée) fonctionnent actuellement indépendamment les uns des autres. Une part importante de leurs anneaux est occupée par des bateaux à l'année, ce qui réduit considérablement les capacités d'accueil des plaisanciers de passage, et explique en partie, que le nombre de nuitées touristiques en 2017 soit faible (870 nuitées enregistrées). A cela s'ajoutent d'importants coûts d'entretien et de fonctionnement qui concernent notamment les ports d'Armentières et Halluin.

L'OFFRE EN BÂTEAUX-PROMENADES

► Définitions (Source : VNF)

Un bateau promenade est un bateau à passagers proposant des croisières de quelques heures. Parfois équipé d'une cuisine, il permet alors la restauration à bord.

Des excursions fluviales sont proposées via une offre en bateaux-promenades. Cette activité est actuellement proposée par la MEL essentiellement pendant la période estivale. « L'Armentières 2000 » embarque les passagers sur la Lys, aux Prés du Hem ; « le Cormoran » propose des promenades sur la Deûle, du parc Mosaïc vers les Ansereuilles à Wavrin ; « la Décidée » propose des découvertes de la faune, de la flore et du patrimoine, principalement sur le canal de Roubaix.

Cette offre est complétée par des prestations à caractère événementiel proposée par la péniche « l'Eldorado » et par des sorties les week-ends d'été à bord de deux bateaux-promenades : « la Sirène » (4

places) et « l'Issis » (5 places) gérées par l'association nautique de Wambrechies.

Cette offre métropolitaine est également complétée par les bateaux-promenades flamands qui viennent occasionnellement sur le territoire comme la société « SA-Vashiprental » et son bateau « Mimino ».

En 2017, VNF a recensé 59 721 passagers à bords des bateaux-promenades implantés sur la Métropole. Cette offre a vocation à s'intensifier notamment avec une nouvelle offre au départ de Lille.

L'HÉBERGEMENT, LA RESTAURATION SUR L'EAU

La métropole accueille une offre de restauration sur l'eau : le Kok Piraat et l'Archimède à Lille, le Barboat à Wambrechies ; et une offre d'hébergement touristique : l'Osaka à Quesnoy-sur-Deûle, la Bigoudène à Wambrechies.

Un nouveau projet d'hébergement hôtelier est attendu sur la Deûle, à Lambersart.



Péniche l'Eldorado © MEL

LES ACTIVITÉS FLUVIALES ET FLUVESTRES

LES SPORTS ET LOISIRS NAUTIQUES

Un loueur de bateaux électriques sans permis, « Marin d'eau douce », s'est installé au niveau de l'écluse de la Barre à Lille en 2019. Il propose des locations à l'heure, à la demi-journée et à la journée, sur cinq itinéraires de 6 à 30 km.

La Ville de Marcq-en-Barœul propose également des locations de pédalos sur la Marque.

Les activités sportives, canoë-kayaks, avirons, paddle, sont également en plein essor. C'est le cas, par exemple, de l'Aviron Union Nautique de Lille qui compte environ 250 adhérents, le canoë club lillois qui en compte 120, tout comme le club de Stand Up Paddle (Association le Grand 8), plus grand club de paddle de France.

Les activités nautiques sportives et de loisirs sont amenées à se développer notamment sur les bras et cours d'eau secondaires pour garantir la sécurité des usages.

Pour rappel, la pratique sportive et de loisirs nautiques sur le bassin Nord-Pas de Calais est régie par le règlement particulier de police de septembre 2014. Les loisirs nautiques peuvent s'y exercer sous condition d'une autorisation de l'exploitant VNF pour la Deûle et la Lys, et par le service Espace Naturel Métropolitain de la MEL pour le canal de Roubaix.



Loisirs nautiques ©Camille Longueval, MEL

LE TOURISME FLUVESTRE

► Définitions (Source : VNF)

Le tourisme fluvestre est « l'art de mettre en lien les activités liées à la voie d'eau et celles de ses berges »

Les bords à voie d'eau sont aussi propices à la détente, aux loisirs (notamment la pêche), à la promenade, à pied, en trottinettes, gyroroues, à cheval ou en vélo, grâce à l'aménagement des chemins de halage. La métropole figure par exemple sur le grand itinéraire européen cyclable de l'Eurovéloroute 5 qui constitue une offre pour l'accueil des cyclotouristes.

La dimension culturelle joue un rôle aussi particulier dans l'animation des bords à voies d'eau. Plusieurs associations locales

y participent comme « le Transport Culturel Fluvial ». Certains événements viennent rythmer les festivités : Week-End Gare d'eau à Bois Blancs, Deûle et Lys en fête, festival MELting Ponts...

La valorisation de l'ensemble de cette offre fluvestre devrait s'intensifier grâce au développement d'équipements : aménagements cyclables, aires de jeux, piscines temporaires bords à voie d'eau, guinguettes estivales... Des services adaptés aux touristes (signalétiques, chemins, stations de lavage, garages à vélos, bornes pour vélos à assistance électrique, brochures informatives...) favoriseront les connexions aux sites d'intérêts touristiques métropolitains.

Le tourisme fluvestre est une offre complémentaire de notre destination du tourisme urbain.



Tourisme fluvestre © MEL

L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

MEL
MÉTROPOLITAIN
EUROPÉENNE DE LILLE

Flash Tourisme #2 - Juin 2019

Contacts :

Jeanne Kostrz (ADULM) jkostrz@adu-lille-metropole.org

Mihaela Axente (MEL) maxente@lillemetropole.fr

Benjamin Bar (MEL) bbar@lillemetropole.fr